

Influences extra-européennes : « Nécessité d'organiser la formation à tous les niveaux » (G.Gellé, CPU)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°227673 - Publié le 08/09/2021 à 16:35
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 10/09/2021 à 10:04

« Les universités sont toutes conscientes des risques [d'influences étrangères], nous ne sommes pas dupes. Il y a une nécessité d'organiser, de peaufiner la formation à tous les niveaux des universités, des présidents et leurs équipes, mais aussi au niveau de l'ensemble des acteurs, des unités de recherche et de formation, et des chercheurs eux-mêmes. »

Imprimer

C'est ce que déclare [Guillaume Gellé](#), vice-président de la CPU (Conférence des présidents d'université) et président de l'Urcu (Université de Reims-Champagne-Ardenne), lors de son audition par la mission d'information du Sénat sur les influences étatiques extra-européennes dans le monde universitaire et académique français, le 01/09/2021.

Il souhaite par ailleurs « alerter sur un certain nombre d'injonctions contradictoires avec d'un côté un appel au développement massif de partenariats, à l'accueil facilité d'étudiants étrangers et, d'un autre côté, l'extrême vigilance dont nous devons faire preuve sur ces sujets. Cela est difficilement compréhensible sur le terrain. Il nous faudra donc communiquer, expliquer et sensibiliser ».

Selon le vice-président, « le point le plus sensible est bien celui des travaux individuels des chercheurs » dont « le rayonnement de l'établissement passe par leur invitation à l'étranger et l'accueil de chercheurs étrangers » et pour qui « c'est un élément important de l'évaluation scientifique ».

En outre, il souligne que « dans un contexte où nous pouvons faire face à des baisses ou des difficultés à obtenir des financements publics, une fragilité s'installe face des financements étrangers peut-être plus faciles à obtenir, bien qu'orientés. La garantie d'un financement public des travaux de recherche est un des éléments qui rendra aussi nos établissements et notre pays robustes face à ces tentatives d'influence ».

Guillaume Gellé conclut en indiquant que la « prise de conscience est importante, mais les moyens pour la mise en œuvre et la sensibilisation sont encore limités pour assurer le suivi ».

« L'enjeu est évident, nous protéger »

« L'enjeu est évident, nous protéger et être suffisamment informés pour repérer et contrer toute forme de pratique de désinformation, de propagande ou intimidation. C'est une question de défense des libertés académiques, d'une certaine manière aussi de souveraineté scientifique », déclare Guillaume Gellé devant les sénateurs.

« Pour la CPU (Conférence des présidents d'université), il y a une nécessité d'avoir des politiques publiques claires, concertées et partagées avec l'ensemble des acteurs sur le sujet et en conséquence une véritable évaluation des dispositifs que l'on met en place. Il s'agit donc d'aller plus loin que l'élaboration d'un simple guide de bonnes pratiques. »

Il rappelle que les relations internationales et la représentation auprès des partenaires sont l'une des principales missions des présidents d'université. « Côté CPU, cela nous oblige sur ces sujets à être en lien avec le Haut fonctionnaire sécurité-défense du Mesri (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation) dont je voudrais saluer la collaboration rapprochée entre ses services et la Conférence. »

« Depuis plusieurs années, la plupart des partenariats sont instruits avec les experts du Haut fonctionnaire sécurité-défense pour les pays sensibles, on voit bien une prise de conscience de la part de l'État et ses opérateurs qui peut conduire certains établissements à ne pas formaliser d'engagement avec des partenaires sur lesquels nous pouvons avoir un certain nombre de doutes. »

En outre, dans chaque université, les présidents sont en collaboration « avec les fonctionnaires sécurité-défense de nos établisse-

ments, qui sont au plus haut niveau de l'organisation, la plupart du temps des DGS (Directeur/trice général(e) des services), des VP (Vice-président(e)) ».

Dans ce cadre, la CPU « prépare avec les services de l'État — l'intérieur, la défense, les affaires étrangères — des journées de formation des présidents récemment élus afin de bien assurer cette mission ».

Trois axes de travail : déplacement des chercheurs, intégrité scientifique et étudiants extra-européens

Guillaume Gellé identifie trois axes « sur lesquels il nous faut travailler :

- **La présence ou les déplacements de nos enseignants-chercheurs à l'étranger et inversement**, desquels il faut distinguer les visites institutionnelles entre établissements qui sont souvent bien cadrées et préparées.
 - Les sollicitations individuelles seront plus difficiles à suivre par nos établissements, mais nous y travaillons avec les services du MEAE (Ministère de l'Europe et des affaires étrangères), même si cette collaboration pourrait vraisemblablement être amplifiée.
 - Se pose également la question de la présence de chercheurs étrangers sur notre territoire, pour laquelle il est aussi important d'avoir une vigilance particulière. Les présidents d'établissement sont sensibilisés, mais il n'y a pas de dispositifs dédiés, si ce n'est de plus en plus le regard des fonctionnaires et du haut fonctionnaire sécurité-défense vis-à-vis de pays dont les pratiques peuvent être contestables.
- Il s'agit d'être attentif sur **des travaux de recherche conduits dans nos établissements par nos chercheurs**, pour se prémunir des risques d'interférence.
 - En plus des enjeux de formation, il est important de garantir, promouvoir et protéger **une culture de l'intégrité scientifique**. C'est le sens de certaines mesures de la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur), notamment ses articles 16 et 18 sur le serment du doctorant à l'issue de la soutenance de thèse.
 - La question de la récupération des résultats de recherche et d'innovation est également importante et fait l'objet de plus en plus de vigilance de la part des établissements.
 - Une démarche de progression est enfin identifiée concernant le financement éventuel des chaires et des thèses par des États étrangers, ce qui est plutôt apprécié lors de l'évaluation de nos collègues et pour lequel nous devons avoir une vigilance particulière.
- La question des **étudiants étrangers extra-européens** ».

Conférence des présidents d'université (CPU)

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Catégorie : Groupement professionnel

Adresse du siège

103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris France

→ [Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Sénat

Contact : [Juliette Elie-Blondel](#), attachée de presse (01 42 34 25 13)

Catégorie : Etat

Adresse du siège

15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06 France

→ [Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Fiche n° 4398, créée le 28/09/2016 à 18:16